



Réhabilitation en site occupé de 37 logements pour personnes âgées de la résidence Le Porphyre

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Client : **OPH Toulon Habitat Méditerranée**

Avis N° : AO-2114-4388

83 - Toulon

Travaux de bâtiment

Procédure adaptée



Mise en ligne : 27/03/2021



Date limite de réponse : 27/04/2021

Marché > (sup.) 90 000 euros

Source : **MarchésOnline**



Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Toulon Habitat Méditerranée

Correspondant : M. NOTARI Daniel, Directeur général, OPH de la Métropole Toulon Provence Méditerranée - Le Saint-Mathieu - Ave Franklin Roosevelt - BP 1309, 83076 Toulon cedex, tél. : 04 94 03 85 74, télécopieur : 04 94 42 43 97, courriel : marches@thmed.com, adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

Logement et équipements collectifs

Objet du marché :

Réhabilitation en site occupé de la Résidence autonomie "Le Porphyre", 37 logements pour personnes âgées à Toulon en 7 lots techniques

Relance des lots 04 et 06 suite à absence d'offre

Type de marché de travaux :

exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

Objet principal : 45454100

Lieu d'exécution et de livraison : Boulevard Pelliquot, 83200 Toulon

Code NUTS : FRL05

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

Des variantes seront-elles prises en compte : non

Descriptions concernant les achats complémentaires : L'option techniques concerne le lot n° 06 « CVC - plomberie » :

Option 1 : REMPLACEMENT DES RESEAUX D'ECS ET DE BOUCLAGE ET SIEGE DE DOUCHE ESCAMOTABLE

Prestations divisées en lots :

oui

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots

Durée du marché ou délai d'exécution :

14 mois à compter de la notification du marché

Date prévisionnelle de commencement des travaux (Marché de travaux) : 01 juin 2021

Cautionnement et garanties exigés : Pour chaque lot, une avance est prévue, dans le cadre du marché. Le versement de l'avance est conditionné par la constitution d'une garantie à première demande portant sur un engagement du montant total de l'avance consenti.

Pas de caution personnelle et solidaire

Il est prévu une retenue de garantie pour tous les lots. Une retenue de garantie de 5% sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements. Cette retenue de garantie peut être remplacée, au gré du titulaire, par une garantie à première demande. Pas de caution personnelle et solidaire

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Compte investissement THM

Le titulaire sera réglé par virement bancaire dans le délai légal de 30 jours - Les travaux seront rémunérés par application d'un prix global et forfaitaire tel que figurant dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire du lot considéré. Les prix sont révisables conformément aux dispositions du CCAP.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Le marché pourra être attribué à un seul prestataire ou à un groupement de prestataires solidaire ou conjoint.

En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire de l'ensemble des membres du groupement.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

Capacité économique et financière - références requises : Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Le chiffre d'affaires

global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles.

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement. La déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

La présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années. Cette liste sera appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importantes. Ces attestations indiquent le montant, la date, le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

Les entreprises de création récente communiqueront les éléments globaux de capacités financières, techniques et professionnelles, depuis leur création.

La justification aux capacités professionnelles, techniques et financières peut être apportée par tout moyen de preuve équivalent ou tout document propre au candidat, considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

Marché réservé :

Non

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail

Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays

Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

Valeur Technique (60 %)

Prix (40 %)

Pas d'enchère électronique

Type de procédure :

Procédure adaptée

Date limite de réception des offres :

27 avril 2021 à 16 h 15

Délai minimum de validité des offres :

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : PORPHYRE TX
RELANCE LOTS 4 et 5

Renseignements complémentaires :

Par la seule remise d'un pli, l'entreprise confirme son intention de candidater et soumissionner à la consultation et s'engage, si elle est désignée attributaire, à signer le marché (acte d'engagement) ainsi que tous les documents annexes prévues par la réglementation et/ou rappelés dans les documents de la consultation.

En cas de refus de signature, l'attributaire s'expose à voir sa responsabilité engagée par le pouvoir adjudicateur. Les exigences de la collectivité concernant les modalités de transmission des candidatures et des offres sont prévues au règlement de la consultation (environnement technique nécessaire au bon fonctionnement du service, modalités d'obtention des documents, précisions quant aux modalités particulières de transmission, rappel de la procédure dématérialisée de présentation et de remise des offres, utilisation des anti-virus). Il est précisé que, conformément à l'article R. 2161-4 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur peut décider d'examiner les offres avant les candidatures.

Les candidats doivent la transmission de leur candidature et de leur offre par voie électronique. Les documents (candidature et offre(s)) requis des candidats sont obligatoirement transmis par voie électronique.

Les entreprises n'ont pas à apporter de complément au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Elles devront chiffrer impérativement la proposition de base. Les candidats sont impérativement tenus de chiffrer l'ensemble des options techniques du lot pour lequel il soumissionne sous peine de rejet de leur offre.

Toute transmission électronique peut être accompagnée de l'envoi de copie de sauvegarde sur support papier ou sur support physique électronique. Les plis dématérialisés et les copies de sauvegarde doivent être parvenus aux date et heure limites de réception des plis.

Date d'envoi du présent avis à la publication :

26 mars 2021

Informations complémentaires :

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Les documents de consultation peuvent être soit retirés à l'adresse suivante :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?

[PCSLID=CSL_2021_6IORZ2ICAH&v=1&selected=0](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021_6IORZ2ICAH&v=1&selected=0)

Date limite d'obtention : 27 avril 2021 à 16 h 15

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Toulon, C.s 40 510, 83041 Toulon cedex 9, tél. : 04 94 42 79 30, télécopieur :

04 94 42 79 89, courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr, adresse internet : [http://toulon.tribunal-](http://toulon.tribunal-administratif.fr/ta-caa)

[administratif.fr/ta-caa](http://toulon.tribunal-administratif.fr/ta-caa)

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interdépartemental de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics de Marseille, secrétariat Général pour les Affaires Générales CCIRAL, Boulevard Paul Peytral, 13282 Marseille cedex 20, tél. : 04 91 15 63 74, télécopieur : 04 91 15 61 90

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Toulon ou Service des Marchés de THM, Voir ci-dessus, 83000 Toulon

Nature et désignation des lots :

Lot(s) 04 Menuiseries extérieures - Serrurerie

C.P.V. - : Objet principal : 45421000

Objets complémentaires : 45300000

Durée du lot ou délai d'exécution : 14 mois à compter de la notification du marché

Informations complémentaires :

14 mois, dont 1 (un) mois de période de préparation, à compter de l'émission de l'ordre de service de démarrage des travaux.

Lot(s) 06 CVC - Plomberie

CVC - Plomberie

C.P.V. - : Objet principal : 45330000

Durée du lot ou délai d'exécution : 14 mois à compter de la notification du marché

Informations complémentaires :

14 mois, dont 1 (un) mois de période de préparation, à compter de l'émission de l'ordre de service de démarrage des travaux.



Recevoir des
avis similaires